

bitschek. A Athènes, dans les fouilles de l'agora. Probablement autel.

199) [A]γτωνίου καὶ Ὁ-
[κτ]αίας δεῦν θε-
[ῶν Ε]ὐεργέτων.

L. 3 : pour δεῦν, voir J. et L. Robert, *R. É. G.*, LXI, 1948, p. 149-150, n° 55.

Nouveau témoignage des honneurs divins accordés à Antoine pendant son séjour à Athènes durant l'hiver 39-38 ; lui et Octavie ont été vénérés comme Dieux Évergètes. Un passage de Sénèque le Rhéteur indiquerait qu'Octavie était identifiée à Athéna Polias (*Suasoriae*, I, 6, 7), ce que contestent J. et L. Robert.

P. 148, n. 7. La mention φυλῆ Ἀγωνικῆ qui figure dans quelques textes devrait être corrigée en φυλῆ Ἀγωνι <νι> ανῆ, ce qui donnerait à supposer que la tribu a été créée par un des Antonins plutôt que par Antoine. — J. et L. Robert estiment qu'il n'y a rien à rectifier (*loc. cit.*).

P. 183-191. J. F. Gilliam.

200) Dans douze inscriptions apparaissent les termes *caligatus* ou *in caliga* qui, six fois, s'applique à des *evocati* ; une fois ou deux *caligatus* semble s'opposer à centurion ; or un papyrus inédit de Doura-Europos montre que les centurions de la *cohors XX^a Palmyrenorum* étaient compris sous Sévère Alexandre parmi les *militēs caligati* ; la *militia caligata* paraît être opposée seulement à la *militia equestris*. Plus tard, trois possibilités : tous les centurions sont *caligati* ; tous les sont jusqu'au milieu du III^e siècle ; seuls les centurions des corps auxiliaires l'ont été.

P. 192-206. C. B. Welles s'efforce de retrouver le milieu social et philosophique qui explique la genèse de l'inscription de *Panopolis* (*Ann. épigr.*, 1951, n° 8).

P. 221-244. C. A. Yeo. Transports par terre et par mer dans l'Italie impériale. Importance pour les prix d'affrètement des fragments récemment découverts de l'Édit de Dioclétien (*Ann. épigr.*, 1947, nos 148-153).

Id., LXXVIII, 1947.

P. 159-170. R. O. Fink. La *cohors XX^a Palmyrenorum* a été une *cohors equitata miliaria* (surtout d'après les papyrus de Doura-Europos).

Id., LXXIX, 1948.

P. 63-78. T. R. S. Broughton.

P. 63-67. 201) Le Γάιος Ἰούλιος πρεσβευτής du décret de *Gythion* pour les *Cloatii* (*Syll. Inscr. graec.*, 3^e édit., n° 748) est bien Jules César, qui aurait été en Grèce sous les ordres de M. Antonius Creticus en 73.

P. 67-73. 202) Les gouverneurs d'Asie de 74 à 58 av. J.-C. (cf. J. et L. Robert, *R. É. G.*, LXIII, 1950, p. 143, n° 52).

P. 73-76. La mort de Metellus Celer a été sans influence sur l'accession de César au commandement en Gaule.

P. 76-78. Dion Cassius à propos de la préture de Salluste.

P. 268-274. Mary W. Singer, examinant « le problème d'Octavia Minor et d'Octavia Major », discute l'inscription honorifique de Pergame *I. G. R.*, IV, n° 323.

Id., LXXXI, 1950.

P. 164-168. Lloyd W. Daly.